



ACCEPTATION DE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS

Autorisation par délibération de la commune en date du exécutoire au
(à compléter)

BENEFICIAIRE : SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU CANTAL

COMMUNE : JUSSAC

OBJET DES TRAVAUX : EP SUITE AMENAGEMENT BT TRAVERSE DU BOURG RD922

AFFAIRE N° : 64 083 261 EP

MONTANT HT des travaux aux entreprises :	37 682,08 €
Imprévus (+ 10 %) :	+ 3 768,21 €
	41 450,29 €
Frais d'Ingénierie 6,5 % :	+ 2 694,27 €
Montant HT de l'opération :	44 144,56 €

Montant du fonds de concours à verser : 50 % de l'opération = 22 072,28 €

Modalités de versement :

- 1 versement de 11 036,14 € à la commande des travaux,
- 2^{ème} versement au décompte des travaux.

NB : En cas de modification substantielle du projet, il sera établi un nouveau document annulant et remplaçant celui-ci.

Cachet de la Mairie
Signature du Maire